

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

Formations certifiées au répertoire spécifique : Code de la fiche : RS-R5655
CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Date de début des parcours certifiants 01-01-2022 - Date d'échéance de l'enregistrement 31.12.2026

Objectifs

- Connaître la réglementation relative aux différents types de produits phytopharmaceutiques.
- Identifier les risques des produits phytopharmaceutiques sur la santé liés à leur utilisation et leur impact sur l'environnement.
- Connaître les définitions des termes utilisés en défense des cultures.
- Connaître les règles à respecter et les mesures de réduction de l'usage de ces produits. Savoir définir les différentes méthodes contre les ravageurs et les adventices (indésirables).
- Savoir identifier les méthodes adaptées selon le contexte.

Programme

- Réglementation
- Gestion des stocks, du transport
- Identification des produits concernés par le DENSA
- Sécurité, Toxicité, et Ecotoxicité
- Connaissance de tous les termes et de toutes les techniques liées aux méthodes de lutte : Lutte chimique, Lutte intégrée, Lutte biologique, Lutte raisonnée, Lutte naturelle, EAJ, UAB, Biocontrôle, Phéromones, Substances sémio-chimiques, Macro-organismes, Micro-organismes, PNPP
- Problématiques et méthodes de lutte raisonnée et intégrée

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation assurée par l'un de nos experts

- Séance de formation en présentiel ou en distanciel Synchrones
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Exercices
- Test d'acquisition en ligne
- Mise à disposition en ligne de documents supports après formation
- Paper board

Modalités d'évaluation

- Vérification des connaissances (quizz sur internet)
Score minimum : 15/30
- Liste d'émargement des participants (présence obligatoire tout le long de la formation)



6 à 12 participants



Lyon, Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Lille, Brest et d'autres villes sur demande ou en distanciel



Dates disponibles sur le site web ou selon vos besoins



Financements possibles : OPCO, CPF

2 jours
initial

14 heures

1 jour
renouvellement

7 heures

500€ HT soit 600€ TTC
pour 2 jours

250€ HT soit 300€ TTC
pour 1 jour

9h - 12h30 | 13h30 - 17h

Accueil dès 8h45 sur place

Contact et inscription

Tél : 04 78 26 25 08

formation@izipest.fr

www.izipest.com

Besoins spécifiques

Afin d'adapter au mieux la formation, merci de nous préciser si vous avez des besoins spécifiques (disponibilité, handicap, langue...).

Référent handicap

Benedicte.pailler@izigroup.fr

Public
concerné

Décideurs cherchant à utiliser tout type de produits phytosanitaires

Pré-requis

Renouvellement à effectuer entre 1 et 6 mois avant échéance du certificat initial.